

ADN-VEXIN PAYSAGE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 chemin de la Croisette
ZA des 4 Vents 95650 BOISSY L'AILLERIE
399 721 430 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL

DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 3 DECEMBRE 2025

Le trois décembre deux mille vingt-cinq, à Boissy L'Aillerie,

ADN HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros.

Dont le siège social est 2 Rue saint-martin 95300 PONTOISE.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le 993 189 075 RCS Pontoise.

Représentée par Monsieur Xavier AUBERT, agissant en qualité de Gérant.

Associée unique de la Société ADN-VEXIN PAYSAGE,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Fin de mandat du Commissaire aux comptes ;
- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la fin du mandat de la SARL GREGOIRE & ASSOCIES 23 rue de la Boétie 75008 Paris.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer dans le cadre d'un audit classique :

- Monsieur Yohann SARFATI, 3 Rue Richer 75009 PARIS en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
La durée de sa mission qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.
- Monsieur ÉRIC SABBAN, 32 rue des Bordeaux 94220 CHARENTON LE PONT, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
La durée de sa mission qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

SARL ADN HOLDING
Associée unique
Représentée par Monsieur Xavier AUBERT

certifié conforme

le 3 décembre 2025

